

Genre du véhicule Machine de travail (véhicule spécial) *)	Marque de fabrication H A N O M A G	Type 4 4 D	Fiche d'homologation N° CH 5372 14
--	--	---------------	---------------------------------------

Constructeur	HANOMAG GmbH, Hanomagstrasse 9, Hannover-Linden (D)
Identification	sur la plaquette du constructeur "44 D" devant le N° du châssis -
Plaquette constructeur	à droite, latéralement sur le chariot avant au-dessus du pare-boue
N° du châssis	à droite, latéralement sur le chariot arrière près de l'articulation
Identification du moteur	"D 943 A1" à gauche, latéralement au centre du bloc (frappé par l'importateur)
Importateur principal	TAURUS BAUMASCHINEN AG, 8600 Dubendorf
Véhicule homologué	377 623 002

Châssis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	hydrostatique, avec assistance hydraulique
Transmission	boîte mécanique sous charge + convertisseur de c.
Nombre de vitesses	5 **) Entraînement toutes roues
Frein de service	air comprimé/hydraulique) à disques, air comprimé = 1 circuit) sur toutes les roues hydraulique = 2 circuits)
Frein auxiliaire	mécanique, à disque, sur l'arbre à cardan
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire, levier avec secteur (le réservoir de liquide de frein est visible pour le conducteur
Contrôle 2 circuits	

Carrosserie	pelle-chargeuse
Nombre de portes	2
Cantures sécurité	av - ar -
Cale	1/420x200x250 mm
Antivol	-
Compteur de vitesse	-
Retroviseurs	gauche + droite
Nombre de places	t 1 av - centre - ar -
Dimensions	
Longueur	intérieur 6980 extérieur 2500
Empattements	2700 /
Largeur	Essieu double av 1900 ar 1900
Hauteur	Voies av - ar -
Porte à faux	av 2400 Voies ar -
	ar 1880
Distance volant - vers l'avant du véhicule	3600 Braquage ø g 10100 d 10100

Moteur			
Marque	HANOMAG	Type	D 943 A1
Construction	en ligne	Temps	4 (turbo)
Carburant	D	Position	arrière
Refroidissement	eau	Nombre cylindres	4
Alésage	128	Course	140
Cylindrée	7202	CV-impôt	36,68
Puissance en kW	92 DIN	à V/min	2200
Bruit à l'arrêt	74,0 dB/A	à V/min	1650
Silencieux	1 pot 600x270x160 mm (cheminée)		
Mesure des gaz	Bacharach = 4,0		
Déparasitage	-		

Poids			
Poids à vide	avant 5470	arrière 6050	total 11520
Charge utile			-
Poids total			11520
Poids garantis			15000
Pneus	20 - 24	20 - 24	*)
Ply / bar	12 / 2,5	12 / 2,5	
Charge pour V max	8600	8600	
Jantes	40	40	
	16.00 T - 24	acier	
		mécanique	automatique
Gat poids remorquable avec/sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Charge garantie sur le toit			
Vitesse maximale selon le constructeur	40 **)		km/h
testée 40 km/h à V/min 2300			au moteur prise de force

§) Equipement	
Feux de route	CR (E)
Feux de croisement	CR (E)
Feux de position	A (E) dans CR
Feux rouges	R (E)
Feux stop	Sl (E)
Clignoteurs	av 1 (E) AV= K 12686 ar 2a (E)
Catadioptres	av ar I (E)
Feux de gabarit	av A (E) ar
Feux arriérés de brouillard	
Feux complémentaires	4/ lampes de travail avec lampe-témoin
Eclairage plaque	1/ au centre séparé
Essuie-glace	2/ balais avec/sans lave-glace
Avertisseurs	HELLA 001 776 ou d'autres modèles homologues

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Machine de travail (véhicule spécial)		
Marque et type	H A N O M A G 4 4 D		
Homologation N°	CH	5372 14	
Carrosserie	pelle-chargeuse		
Places	total 1	avant	
Poids à vide	11520	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	36,68
Poids total	11520	Cylindrée	7202

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- *) Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule 3600 mm.
- **) Nombre de vitesses/Vmax : 3ème palier du rapport route bloqué par le constructeur.
- +) Variante de pneus : 20.5 - 25 16 PR 8920 (3,5) Vmax 40 km/h.
- §) Equipement : la hauteur des feux de croisement, de position et des clignoteurs AV ainsi que la hauteur et la distance depuis l'avant du véhicule de ces derniers sont admises pour raisons techniques;
des bavettes sont exigées derrière les roues avant et arrière.

Inscription dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge;
- 118 - Vitesse max. 40 km/h; le disque indiquant la vitesse maximale est obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire (code 14);
- 137 - signalisation jaune/noir: la protection à l'avant de la pelle;
- 133 - protection : sur les dents de la pelle;
- 141 - assurer : le bras de levage; les leviers de commande de la partie hydraulique de travail;
- 160 - montage : les feux prescrits.

Lieu et date de l'homologation
Ta(ZH)/PR

Dubendorf, 03.08.83
Knonaun, 11.08.83

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation